

Signature de conventions de don entre le Gouvernement de l'Union des Comores et le Gouvernement Français relatives à l'apurement de la dette postale

Communiqué de Presse

Le Président du Conseil d'Administration, le Gouvernement et le personnel de la Banque Centrale présentent leurs condoléances aux familles des victimes de la catastrophe aérienne d'Air Algérie.

Cette tragédie a eu entre autres conséquences regrettables, l'impossibilité pour le président Hollande de se rendre aux Comores et le report du 4^{ème} sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la COI.

Toutefois, les Gouvernements comorien et français ont décidé de maintenir la signature d'une convention de don du gouvernement français au gouvernement comorien.

Cette convention a été signée le 25 juillet 2014 par Mr Philippe LACOSTE, Ambassadeur de France près de l'Union des Comores et par Mr. Mohamed Ali Soilihi, Vice-président en charge du Ministère des Finances, de l'Economie, du Budget, de l'Investissement et du Commerce Extérieur.

Par cette convention, le gouvernement français a apporté un soutien financier exceptionnel à l'Union des Comores permettant son désendettement intégral auprès de La Banque Postale Française à hauteur de 4,9 millions d'euros.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus de traitement de la dette au sein du Club de Paris qui a abouti à l'annulation de la dette des Comores pour un montant de plus de 4 milliards FC.

Cette convention a été suivie de la signature d'un protocole d'accord entre le Gouvernement comorien, représenté par S.E.M. Mohamed Ali Soilihi, Vice-président en charge du Ministère des Finances, de l'Economie, du Budget, de l'Investissement et du Commerce Extérieur et la Banque Postale, représentée par Madame Sylvie Solignac, responsable des Affaires Internationales de La Banque Postale. Cet accord a porté sur la participation de La Banque Postale à hauteur de 4,5% sur le montant

total de la concession de cette dette, portant à 90% le total de l'annulation.

Le gouvernement comorien, par le biais du Vice-Président, Mohamed Ali Soilihi a tenu à exprimer toute la gratitude du peuple comorien au gouvernement français et à La Banque Postale pour cet appui qui offre de nouvelles perspectives pour la Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF). Il a appelé de ses vœux une nouvelle dynamique pour développer un nouveau partenariat avec La Banque Postale française.

Pour la Banque Centrale des Comores, cette cérémonie a représenté un moment privilégié, qui coïncide avec 35 années d'une coopération monétaire exemplaire entre les Comores et la France, dont la Banque Centrale est chargée de la mise en œuvre. Cette coopération, la plus ancienne et la plus constante, a contribué à assurer la stabilité monétaire et à contenir l'évolution des prix.